



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Accueil familial - confinement - perte revenu et absence d'aides

Question écrite n° 29236

### Texte de la question

M. Patrick Vignal interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur l'accueil familial pour personnes âgées et personnes en situation de handicap. Depuis le début du confinement l'accueil des personnes dont les familles ont la charge a été assuré dans l'Hérault (malgré le délai pour être doté de masques). À l'heure actuelle, certaines familles d'accueil sont confrontées à une perte de revenus du fait du décès des personnes dont elles avaient la charge et ne rentrent dans aucun dispositif de dédommagement (pas de prime, pas de plan d'indemnisation...). Ces soldats oubliés, malgré les conditions actuelles, continuent leur mission : assurer la santé, la sécurité, le bien-être physique et moral des personnes accueillies. Aussi, il aimerait savoir si le Gouvernement prévoit de mettre en place des mesures spécifiques à ce secteur du médico-social et, si oui, lesquelles et dans quel délai.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Vignal](#)

**Circonscription :** Hérault (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29236

**Rubrique :** Professions et activités sociales

**Ministère interrogé :** [Personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 mai 2020](#), page 3212

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)